

CHAIRE TRANSFORMATIONS DE L'ACTION PUBLIQUE

SEMINAIRE « DEMOCRATIE ET ACTION PUBLIQUE »

Séance 5 – Transformer ma ville – 9 décembre 2020 (Visioconférence)

SYNTHESE DES ECHANGES

Exposants invités : Hélène de Comarmond (Maire de la ville de Cachan), Pierre Houssais (Directeur de la prospective et du dialogue public, Métropole de Lyon).

Séance animée par Christian Paul, directeur de la Chaire, et Paul Cotton, doctorant en science politique à Sciences po Lyon

Hélène de Comarmond (Maire de Cachan)

Film réalisé sur une démarche de participation co-portée par la ville de Cachan : https://www.youtube.com/watch?v=Nu_Wkppm3hM&feature=youtu.be

Les engagements de la ville en matière de participation citoyenne : <https://www.ville-cachan.fr/100-cachan-citoyenne/enquetes-publiques>

- Constat que les citoyens veulent s'investir, au-delà de leurs propres intérêts individuels. Une volonté de participation qui ne remet pas en cause la démocratie représentative, et qui doit être pensée comme un appui aux élus qui restent maîtres de leurs responsabilités.
- Cette connexion entre la démocratie représentative et la volonté citoyenne est confrontée à plusieurs défis :
 - Attirer les personnes « déconnectées » de la vie locale, qui ne se sentent pas autorisées à parler (femmes, jeunes), et maintenir leur engagement dans la durée (particulièrement complexe en temps de covid).
 - Transformer la posture des élus pour qu'ils soient à l'écoute des habitants, et non l'inverse. On ne peut plus concevoir la vie locale avec des élus qui pourraient continuer à fonctionner sur la base d'un mandat avec une population qui n'aurait son mot à dire qu'au moment des élections. Casser cette relation descendante est difficile, à la fois pour les élus, mais aussi pour les citoyens qui ne sont pas habitués à avoir ce type d'interactions avec des

élus. Cette nouvelle forme de relation interroge la façon dont les collectivités locales répondent aux sollicitations des habitants.

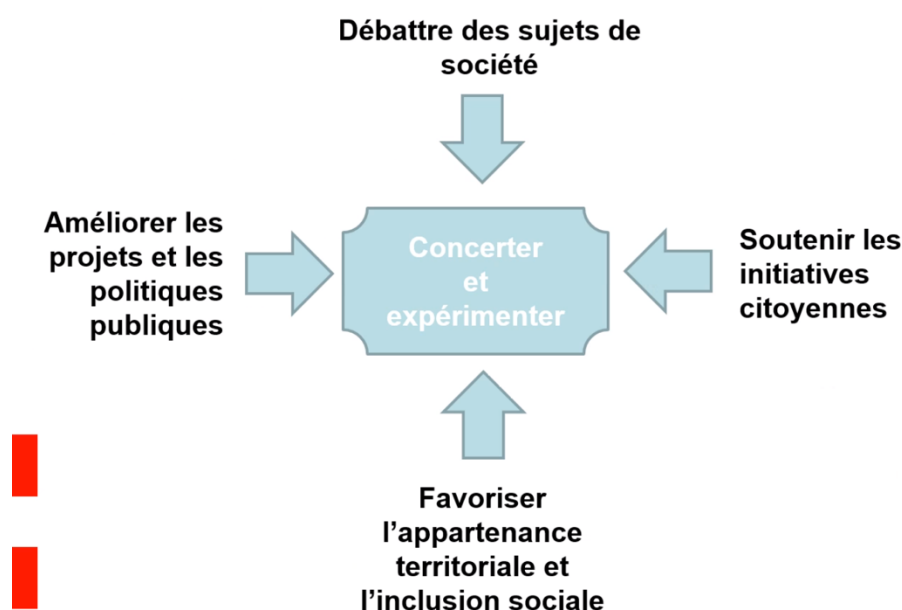
- Pour parvenir à relever ces défis, plusieurs ingrédients ont fait leurs preuves
 - Concevoir des dispositifs de participation avec une méthode rigoureuse, des cadres définis (exemple : quels sujets sont mis à débats, quels sujets ne sont pas abordés, etc.). Il ne s'agit cependant pas de restreindre les échanges (exemple : le limiter aux seules compétences de la commune), la Ville pouvant aussi jouer le rôle de passeur de relais / mise en relation avec d'autres acteurs compétents.
 - Une hiérarchisation des dispositifs est nécessaire : d'abord, un grand débat public sur le devenir de la ville pour cerner les préoccupations majeures des habitants ; grand débat qui permettra ensuite de cibler des dispositifs sur certaines thématiques ou certains quartiers, certains publics.
 - Etre dans une posture « aller-vers » permanente : réussir à associer un public éloigné lors d'un évènement ponctuel ne garanti en rien une implication similaire lors des prochains. L'effort d'aller chercher les citoyens éloignés et de les convaincre que leur parole compte doit être effectué en permanence. Une des façons de faire est d'aller directement dans les quartiers éloignés (exemple du public du RSA et des jeunes, qui se démobilisent vite). Des réflexions sont en cours pour esquisser des méthodes de dialogie et de débat avec ces publics plus mobilisatrices.
 - Prendre des engagements sur la base de propositions formulées par les citoyens, et non par des élus. Sur Cachan, 200 propositions citoyennes ont donné lieu à 30 engagements pris par la municipalité.
 - Informer régulièrement les citoyens de l'état d'avancement de ces engagements (en cours, réalisé...). Cette transparence est nécessaire pour montrer au citoyen que son implication a réellement été performative, et produit des effets.

Pierre Houssais (Directeur de la prospective et du dialogue publique, Métropole de Lyon)

La prospective à la Métropole de Lyon : <https://www.millenaire3.com>

- La participation des habitants à la définition, conception, orientation des politiques publiques métropolitaine relève de 4 enjeux. Plusieurs exemples de dispositifs sont donnés tout au long de la présentation (#OnS’yMetTous, rencontres du Carré de Soie, petite place de la Croix Rouse...).

Vers une ville co-produite ?



6

- Ces 4 enjeux impliquent de dépasser la participation « vitrine », et d'accepter une mise en tension des élus ; d'autant que des débats a priori « anecdotiques » (exemple : position d'un banc) peuvent basculer vers des thématiques plus larges (exemple : place du citoyen dans l'espace public, inclusion sociale, etc.).
- Pour des questions de moyens (5 agents dédiés à la participation et à la communication sur près de 9000 agents), les démarches participatives portées par la Métropole restent essentiellement centrées sur des thématiques relatives à l'espace public, à la proximité et aux usages. Cela ne l'empêche toutefois pas de réaliser des enquêtes à dimension participatives sur des thématiques plus large (exemple : RSA jeune).
- La participation ne se résume pas qu'à prendre part aux décisions de la collectivité. La Métropole soutient par exemple des dynamiques qui ne sont pas de son ressort pour amplifier et diversifier les initiatives citoyennes. Parfois, soutenir ces dynamiques implique de soutenir indirectement des citoyens en opposition à un projet de la Métropole, une position qui peut apparaître comme ambiguë pour certains élus.
- Initier une démarche de participation ne suit pas une rationalité pré-définie. Elle dépend de la volonté d'un élu, d'une opportunité de mettre en débat un sujet, des conflits du moment, etc. Le facteur humain reste déterminant.

Où en sont les élus de la Métropole dans l'appropriation de la participation ?

Dépendance des convictions et du « logiciel » personnels, qui peuvent diverger dans un même camp politique. Sur certaines promesses de mandat, il n'y a parfois pas matière à débat pour

certains, quand d'autres sont plus ouverts à la participation avec le risque que cette dernière remette en question ces engagements.

L'inscription de la participation dans le processus de conception des politiques publiques n'est pas toujours adaptée. Sur la piétonisation par exemple : on expérimente, on fait appel à la concertation après coup. La concertation sera donc, *de facto*, centrée sur des ajustements à la marge, avec le risque est de finalement engager beaucoup d'énergie pour des ajustements paramétriques.

La meilleure façon d'accompagner les élus dans l'intégration de la participation citoyenne à leur projet est qu'ils se sentent en sécurité. Pour ça, il faut tester. Le premier pas qui compte.

- Afin d'aller plus loin dans la capacité à mobiliser et intégrer le regard des citoyens aux politiques publiques, la Métropole documente et capitalise sur chacun de ses dispositifs (exemple, en séminaire des cadres), et ce tant sur la méthode utilisée que sur les résultats obtenus. Cela permet un passage de relais et/ou le déploiement de démarches similaires plus simplement et en autonomie. Une capitalisation qui apparaît d'autant plus nécessaire que les dispositifs sont de plus en plus conçus selon des formats hybrides, à la croisée de différentes méthodes (exemple, entre le design et la concertation).